

la Division des ressources naturelles du ministère du Nord canadien et des Ressources naturelles, mais qu'elle s'étend au monde entier, car il a été ingénieur-conseil dans plusieurs très importantes entreprises hydro-électriques.

Je dois vous dire que j'ai été profondément déçu, et même j'ai eu honte, en constatant la façon dont certains membres du comité ont traité ce gentilhomme âgé. On n'a pas écouté son témoignage.

On n'a nullement tenu compte du témoignage de M. Larratt Higgins, qui a présenté un mémoire, selon ce que m'ont laissé entendre la plupart des membres du comité, c'était à tous les points de vue le mémoire le plus complet et le plus impressionnant qui ait jamais été présenté devant ce comité. Je regrette de n'avoir pu persuader le comité de consigner ce mémoire, à titre de document historique, et comme source de renseignements, dans les Procès-verbaux du comité.

J'ajoute, monsieur l'Orateur, que non seulement les ingénieurs appelés à témoigner par le gouvernement se trouvaient impliqués dans le programme de construction de la *British Columbia Hydro and Power Authority*, en vertu des dispositions de ce plan concernant le traité, mais que leur mandat comportait des restrictions extrêmes lorsqu'ils ont été engagés par le gouvernement. On les a obligés à examiner uniquement les aspects concernant l'énergie hydro-électrique. L'un d'entre eux a dû, en effet, se borner à établir une comparaison entre les recettes que rapporteraient les divers projets proposés. Pas un d'entre eux n'a été chargé par le gouvernement actuel d'examiner et d'étudier soigneusement l'aspect qui est probablement le plus important de toute cette entreprise ainsi que du traité, celui qui a trait aux ressources hydrauliques elles-mêmes.

Je suis étonné, monsieur l'Orateur, que ni le gouvernement, ni la plupart de ses témoins, ni les membres du comité ne semblent être conscients de l'importance relative, aujourd'hui, et plus grande demain, de l'eau en soi comme richesse, par opposition à l'eau comme moyen de production d'énergie électrique. Le ministère du commerce des États-Unis estime que la consommation d'eau aux États-Unis augmente, chaque décennie, de 35 à 40 p. 100.

J'ai été étonné quand j'ai lu le mémoire du premier témoin du gouvernement, le témoin éminemment compétent, nous a-t-on assuré à maintes reprises, je veux parler de la compagnie d'ingénieurs-conseils de Montréal. J'ai été surpris d'apprendre la quantité d'eau requise, selon ce témoin, dans une société industrielle moderne, soit 150 gallons d'eau par jour et par personne. Voici une estimation conservatrice des besoins d'eau dans une société industrielle moderne. Entre autres témoins qui nous ont apporté des précisions,

un spécialiste qui s'occupe de questions de consommation d'eau nous a donné des chiffres concernant les besoins réels de consommation, de nos jours. Il a signalé que chez nos voisins les États-Unis, la moyenne de consommation par personne s'élève jusqu'à 3,500 gallons par jour.

On a présenté au comité ce rapport de la maison d'ingénieurs de Montréal comme preuve acceptable des 150 gallons par jour. Cent cinquante gallons par jour suffisent peut-être —je dis bien peut-être—à la consommation domestique d'une personne. Toutefois, cette moyenne ne suffit à combler qu'une partie des exigences d'une collectivité commerciale moderne. Elle ne saurait sûrement pas satisfaire aux besoins d'une collectivité moderne comprenant des industries. A mon avis, on a grossièrement induit le comité en erreur en lui soumettant cette preuve, étant donné tout le prestige dont s'auréolait cette maison.

J'ai aussi été amusé de voir la façon cavalière avec laquelle cet important témoin du gouvernement, en fait le plus important, a rejeté l'hypothèse que les arides provinces des Prairies pourraient un jour faire face à une pénurie d'eau réellement grave ou à quelque chose du genre, alors qu'on ne peut trouver aucune preuve attestant que la maison en cause ait jamais fait un examen, le plus superficiel soit-il, des besoins en eau des provinces des Prairies. Pour ma part, j'ai cherché de telles preuves et j'ai demandé vainement qu'on m'en fournisse. A mon avis, cet autre élément a porté les membres du comité à se méprendre grossièrement.

J'aimerais parler de certains besoins des provinces des Prairies, tels que nous les expose le mémoire présenté ici par M. Cass-Beggs, président de la *Saskatchewan Power Corporation*. Il y signale que le besoin d'eau dans les provinces des Prairies devient urgent et que, sous peu, la situation sera désespérée.

Il parle des solutions de rechange qu'une société d'ingénieurs-conseils de Montréal a esquissées et qu'à à peine touchées le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin), qui a déclaré qu'advenant le cas, bien improbable, où les provinces des Prairies auraient besoin d'approvisionnements d'eau plus abondants, il y a d'autres endroits où elles pourraient s'approvisionner à meilleur compte.

J'aimerais citer le mémoire du gouvernement de la Saskatchewan du temps, mémoire auquel le nouveau gouvernement libéral de cette province a donné son adhésion, je suppose, sans quoi M. Cass-Beggs ne serait pas venu témoigner devant nous. Voici ce que